



Plan d'ensemble du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. Les aires d'inhumation sont désormais surélevées et les rampes d'accès bien visibles. L'implantation des bâtiments est définitive avec dans l'axe de l'entrée entre les deux rampes d'accès en arrondi la salle omniculture et le crématorium. A gauche, le funérarium et le dépositaire, à droite les bâtiments administratifs, les commerces, les ateliers et les logements. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

IVR11_20179300246NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Cité de
l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation